

## **Enseignement des sciences de la vie et de la Terre et Maîtrise de la langue en référence au socle commun – Classe de 6<sup>ème</sup> - Novembre 2006**

La mise en perspective du texte relatif au socle commun avec les programmes d'enseignement de notre discipline, les SVT permet une réflexion à plusieurs niveaux :

### **1. Nouveau regard sur les contenus d'enseignement**

La lecture du texte sur le socle commun contribue à donner une vision globale pour notre enseignement :

- qui facilite l'identification de **l'essentiel**,
- qui donne du **sens aux contenus** des programmes de la discipline
- qui implique **une cohérence** avec les autres disciplines dans des cadres définis

### **2. Accent porté sur les objectifs de l'enseignement**

Le socle et sa présentation implique **un regard prioritaire sur la formation des élèves** et ceci dans l'ensemble des compétences listées. La maîtrise de connaissances, capacités et d'attitudes dans tous les champs cités et même dans les domaines non strictement disciplinaires implique une réflexion sur les choix effectués en terme de procédures pédagogiques et d'évaluation associée. Les objectifs ne sont plus strictement notionnels ou disciplinaires ; la place des activités et de l'évaluation deviennent essentielles.

### **3. Guide pour la définition des priorités pédagogiques**

Le socle va **guider les choix** en terme de progression pédagogique, de choix de supports, d'outils et d'activités proposées aux élèves ainsi que pour l'organisation de la trace écrite. Les activités des élèves sont dans notre discipline des moments essentiels au service de l'apprentissage des élèves. Ceci suppose une identification claire des objectifs visés, de la compétence prioritairement exercée avec une identification des critères de réussite associés en vue de l'évaluation. La trace écrite qui en résulte mérite choix et argumentation en fonction des grands enjeux de la maîtrise de la langue tout particulièrement.

### **4. Nécessaire prise en compte pour l'évaluation**

Il découle tout naturellement du socle la nécessité **d'une évaluation des compétences** des élèves qui suppose la mise en place d'outils d'évaluation adaptés (grille d'évaluation simple et en partie commune entre disciplines) et de tableaux de bord présentant la progressivité des apprentissages (travail en équipe).

**▲ Les pages suivantes proposent une mise en page sous la forme d'un tableau du texte du socle commun concernant la maîtrise de la langue. Ainsi la colonne de gauche recense une sélection d'items qui font plus particulièrement écho avec notre enseignement disciplinaire. La colonne de droite propose des pistes pour une contribution de l'enseignement des SVT dans l'accompagnement de l'acquisition de ces compétences par les élèves de Sixième plus particulièrement. Nous attirons l'attention des enseignants sur la nécessité de considérer ce document comme un document de travail visant à faciliter les échanges au sein de l'équipe pédagogique. Chacun doit s'approprier les enjeux associés et ne pas réduire son action pédagogique à une application non raisonnée et intégrée des pistes proposées. Il faudra tout particulièrement veiller à un bon équilibre entre ces enjeux transversaux et les**

Inspection pédagogique régionale – Sciences de la vie et de la Terre

## **enjeux propres à notre enseignement scientifique expérimental.**

### **1. Maîtrise de la langue française et enseignement des SVT - connaissances**

**Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines.**

<b>Extraits du texte du socle commun concernant la maîtrise de la langue</b>	<b>Apport spécifique de l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre en classe de Sixième</b>
<b>Connaissances</b>	
L'élève doit maîtriser suffisamment les outils de la langue que sont le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe pour pouvoir lire, comprendre et écrire des textes dans différents contextes.	Chaque équipe d'enseignants de SVT est responsable de cet enjeu et va mettre en oeuvre dans la pratique de classe un ensemble d'actions qui contribuent à cette maîtrise globale de la langue.
<b>Le vocabulaire</b>	
Enrichir quotidiennement le vocabulaire des élèves est un objectif primordial, dès l'école maternelle et tout au long de la scolarité obligatoire.	La mise en œuvre du programme de 6 <sup>ème</sup> permet un enrichissement du vocabulaire pour la désignation précise des objets d'étude, des outils et supports utilisés, des étapes de la démarche. Le professeur implique le plus possible l'élève dans la formulation tant à l'oral qu'à l'écrit avec une ambition clairement affichée d'enrichissement lexical. L'organisation d'un <b>lexique</b> dans le cahier/classeur facilite cette orientation. Ce lexique pourra suivre les élèves dans leur cursus. Il pourra même être numérisé dans le cartable électronique à disposition de tous. La <b>prise en compte dans l'évaluation</b> d'un vocabulaire juste et précis est nécessaire et doit être identifiée.
<b>La grammaire</b>	
Les élèves devront connaître ...la nature des mots et leur fonction ; - les connecteurs logiques usuels ...	<b>Dans tout travail d'écriture</b> (réponse aux questions lors d'une activité, élaboration du bilan écrit), le professeur de SVT accompagne les élèves pour aboutir à une formulation adaptée : forme grammaticale employée : présent pour décrire, utilisation opportune des connecteurs logiques : et, ou, donc .. Il associe les élèves à l'élaboration de la trace écrite et <b>fait reformuler à l'oral</b> autant que nécessaire. La production attendue peut être accompagnée de supports d'aide : type tableau parlant qui propose aux élèves un ensemble de termes à mettre en relation avec des phrases à construire, passage du support schématique au formulé, ateliers avec production numérisée à mettre en commun...
<b>L'orthographe</b>	
Il est nécessaire d'atteindre une maîtrise correcte de l'orthographe, dans les écrits spontanés des élèves, dès la fin de l'école primaire. Le perfectionnement de l'orthographe jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire est	En SVT, chaque professeur <b>exige une correction orthographique</b> tant dans les évaluations sommatives que la trace écrite (cahier, activités) avec une rubrique identifiée dans la grille d'évaluation. La mise en place d'un bonus peut être l'occasion de valoriser les efforts des élèves dans ce sens. Il faudra bien veiller à placer l'exigence orthographique au service

cependant une nécessité.	de l'exigence scientifique (force du sens).
--------------------------	---

## 2. Maîtrise de la langue française et enseignement des SVT - capacités et attitudes

<b>Extraits du texte du socle commun concernant la maîtrise de la langue</b>	<b>Apport spécifique de l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre en classe de Sixième</b>
<b>CAPACITE = Lire</b>	
<p>Au terme de la scolarité obligatoire, tout élève devra être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lire à haute voix, de façon expressive, un texte ...</li> <li>- dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu ...</li> <li>- manifester sa compréhension de textes ... documentaires</li> <li>- comprendre un énoncé, une consigne</li> </ul>	<p>Au cours des activités proposées, les élèves sont confrontés systématiquement à de la lecture : texte de référence, légende de document, consigne de travail, question posée. La lecture à haute voix est utilisée comme aide pour mieux comprendre le sens ; elle sera d'autant plus efficace que chacun a pu se confronter au texte une première fois en silence.</p> <p><b>La capacité de saisie d'information – I</b> - associée à la lecture reste une priorité pour les élèves et l'équipe enseignante doit s'attacher à construire des <b>critères de réussite fonctionnels</b>.</p>
<b>CAPACITE = Ecrire</b>	
<p>La capacité à écrire suppose de savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- copier un texte sans faute, écrire lisiblement et correctement un texte spontanément ou sous la dictée ;</li> <li>- répondre à une question par une phrase complète ;</li> <li>- rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres...) ;</li> <li>- adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché ;</li> <li>- résumer un texte ;</li> <li>- utiliser les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale.</li> </ul>	<p>Ecrire en SVT est une exigence associée à la <b>production attendue</b> suite à toute activité : réponse aux questions posées, compte rendu d'observation ou d'expérience, bilan construit. Les « textes à trous » ne sont plus employés et chaque professeur attend des formulations en phrases complètes en réponse stricte avec la question posée et l'objectif visé.</p> <p>Les exigences attendues sont associées aux questions posées avec des critères de réussite énoncés, simples et adaptés à une évaluation en cours de formation. Il s'agit ici d'évaluer la capacité <b>Communiquer – C</b> – qui est systématiquement associée aux contrôles réguliers proposés aux élèves en évaluation sommative. Par ailleurs, les enseignants de SVT peuvent encourager les élèves à écrire à partir de recherches personnelles (transformations apportées par l'Homme dans son environnement et sur le peuplement d'un milieu, enquête sur une pratique agroalimentaire), de lectures particulières (inscrites dans le journal du lecteur) ou d'actions conduites dans le cadre des thèmes de convergence. Ces écrits sont à valoriser tant de façon individuelle que collective. Une mise en commun peut être effectuée sous des formes variées (recueil de la classe, dossier numérique, lecture à haute voix, mise en expérience ...).</p>
<b>CAPACITE = S'exprimer à l'oral</b>	
<p>Il s'agit de savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre la parole en public ;</li> <li>- prendre part à un dialogue, un débat ...</li> <li>- rendre compte d'un travail individuel ou collectif ..</li> <li>- reformuler un texte ou des propos ...</li> </ul>	<p>Tout au long des activités en SVT, les élèves réalisent des échanges entre eux et avec l'enseignant avec une <b>interactivité constante</b>. En développant <b>les travaux par ateliers</b>, le professeur pourra donner de la force à la présentation orale des résultats obtenus par chaque groupe et la mise en commun pourra être l'occasion de débat et d'échanges argumentés. La <b>confrontation des résultats</b> obtenus à une expérience est d'une grande richesse (conditions de germination, besoins alimentaires). Par ailleurs, l'enseignant peut développer des moments</p>

	<p><b>d'interrogation orale</b> courte en début de séance pour introduire le problème à traiter à partir des acquis des élèves ou pour faire émerger des représentations.</p> <p>De <b>courts exposés</b> peuvent être demandés aux élèves en particulier dans la partie « des pratiques au service de l'alimentation humaine » ou dans le cadre du thème de convergence retenu pour ce niveau « Santé ou Education à l'environnement ...par exemple »</p>
<b>CAPACITE = Utiliser des outils</b>	
<p>L'élève devra être capable d'utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des dictionnaires, imprimés ou numériques,</li> <li>- des logiciels de correction orthographique.</li> </ul>	<p>Toute salle de SVT est équipée de <b>dictionnaires</b> à la disposition des élèves. Le professeur doit encourager à aller rechercher le sens des mots non compris.</p> <p>Par ailleurs, avec l'amélioration de l'équipement informatique des salles de sciences, l'utilisation du traitement de textes et de la présentation assistée par ordinateur est de plus en plus fréquente dans le cadre de la rédaction des productions associées aux activités.</p> <p>Le professeur montre l'exemple avec le vidéoprojecteur à sa disposition voire même avec le tableau interactif. Les réseaux favorisent la possibilité de mise en commun des productions écrites et ainsi de valorisation : <b>cartable SVT</b> à développer dans les collèges.</p>
<b>ATTITUDES</b>	
<p>L'intérêt pour la langue comme instrument de pensée et d'insertion développe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la volonté de justesse dans l'expression écrite et orale, du goût pour l'enrichissement du vocabulaire ; ...</li> <li>- l'intérêt pour la lecture (des livres, de la presse écrite) ;</li> <li>- l'ouverture à la communication, au dialogue, au débat.</li> </ul>	<p>Les professeurs de SVT affichent <b>en équipe</b> un niveau d'exigences pour l'expression et développent une ouverture par les supports proposés et les lectures conseillées : presse de vulgarisation scientifique en particulier, ouvrages simples, articles de quotidien parus dans l'actualité, histoire des sciences et des scientifiques, émissions de télévision, reportages, ... Les <b>échanges et les mises en commun avec les autres disciplines</b> sont utiles pour assurer une unité d'information : liste des propositions de lecture mises à la disposition de tous, contribution minimale au journal du lecteur, supports pour les PPRE...</p>

Plus globalement, les programmes de SVT identifient clairement la contribution spécifique de la discipline à l'apprentissage de la maîtrise de la langue :

- dans une rubrique spéciale de l'introduction générale des programmes pour le collège (BO HS N°5 du 9 septembre 2004 page 19)
- lors de chaque activité proposée avec une référence systématique à l'objectif méthodologique visé : **s'Informer et Communiquer** sont les deux objectifs principaux liés à la maîtrise de la langue ; **Raisonnement** y est souvent associé.

Les professeurs de SVT de l'académie sont encouragés à construire en équipe :

- **un projet de discipline** qui intègre cette dimension fondamentale de la formation des élèves avec une priorité affichée pour la classe de Sixième (voir lettre de rentrée 2004 – copie dans la rubrique dossier du site académique SVT)
- **un document de présentation** aux élèves et parents des ambitions visées pour l'année qui précise les objectifs forts de l'année (dont celui de la maîtrise de la langue), l'organisation du travail et de la trace écrite, les principes de l'évaluation (grille de compétence associée), le travail personnel attendu et les

Inspection pédagogique régionale – Sciences de la vie et de la Terre

aides proposées.

***La force et l'impact de l'action engagée seront d'autant plus positifs que la cohérence du travail de l'équipe disciplinaire et au delà de l'équipe pédagogique sera bien identifiée par les élèves et leurs parents.***